

Jean-Marc BEHE

- **Président de section** -

4, impasse des Cerisiers 67170 Rottelsheim

Tél 03 88 51 18 01 Port : 06 81 85 55 63 e-mail : jmbcourtage@orange.fr

<http://badaspttstrasbourg.fr/>

**Invitation à la 7^{ème} édition du tournoi des TIMBRES du VOLANT
Les 17 et 18/10/2015**

Organisé par la Section Badminton de l'ASPTT Strasbourg

Autorisation N° **1500144**

Chers amis badistes,

La section Badminton de l'ASPTT Strasbourg a le plaisir de vous inviter à sa septième édition de son tournoi national qu'elle organise samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2015.

Le tournoi a été autorisé et validé par la FFBAD en date du 10/07/2015.

Règlement

Le tournoi se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBAD sous la responsabilité des Juge Arbitres Mrs **LLEDO Laurent** (principal) et Mlle **GONZALES Vanessa** (adjoint) de la Ligue Alsace.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

Participants

Le tournoi est ouvert aux **joueurs seniors, licenciés à la FFBAD et titulaires d'une licence compétition 2015/2016.**

Tous les joueurs devront présenter **leur licence compétition** à la table de marque dès leur arrivée.

Lieux

- Salle Herrade, rue des Contes 67200 Strasbourg- Koenigshoffen
- Salle Heyritz, allée Colette Besson 67200 Strasbourg- Koenigshoffen

Tableaux Adultes (N2, N3-R4, R5-R6, D7-D9, P1-P2 et P3-NC)

5 tableaux seront proposés lors de cette édition (sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisants) :

simple dame (**SD**), simple homme (**SH**), double dame (**DD**), double homme (**DH**), double mixte (**DMx**)

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans deux tableaux maximums et dans la ou les séries de son choix, comme suit :

Groupe 1 N2 Groupe 2 N3-R4 Groupe 3 R5-R6 Groupe 4 D7-D9

Groupe 5 P1-P2 Groupe 6 P3-NC

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux de la série de leur choix entre les groupes 1,2, 3 et 4.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux de la série de leur choix entre les groupes 5 et 6.

Attention

Les phases préliminaires en simple et double se joueront si possible en **poules**.

En cas d'effectif insuffisant, certains tableaux pourront être regroupés.

Partenaire

Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire "au choix" en mentionnant son choix pour le tableau de double ou double mixte

Volants

Les volants sont à la charge des joueurs.

En cas de litige, le volant officiel sera le « Yonex AS30 » pour les groupes 1 à 4 et le « Yonex AERO7 » pour les groupes 5 et 6.

Les volants seront fournis gratuitement lors des finales.

Horaires

Salle Heyritz

Samedi 17 octobre 2015 : 8h30 à 22h00
Dimanche 18 octobre 2015 : 8h30 à 14h00

Salle Herrade

Samedi 17 octobre 2015 : 8h30 à 22h00
Dimanche 18 octobre 2015 : 8h30 à 18h00

Tenue vestimentaire

Pendant les matches, la tenue des joueurs sera correcte et conforme à la circulaire fédérale du 16/11/96 (*short et tee-shirt sobre*).

Arbitrage

Tous les matchs se disputeront en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales. Ils pourront cependant être arbitrés par des officiels ou des stagiaires

Les finales seront arbitrées par les arbitres présents dans la salle.

Droits D'inscription : 1 tableau : 12€ / 2 tableaux : 19€

Les droits d'inscriptions doivent être envoyés avec les formulaires d'inscriptions et réglés uniquement par un chèque unique à l'ordre de **Section Badminton de l'ASPTT Strasbourg**, à l'adresse du responsable des inscriptions qui est la suivante :

Mlle Florine LEROY
9, rue de l'Abreuvoir
67 000 STRASBOURG

Tél : 06 11 68 50 27

E-mail : inscriptiontimbres@gmail.com

Inscriptions

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. **Les inscriptions non accompagnées du règlement des frais d'engagement ne seront pas prises en considération.**

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Les inscriptions envoyées par mail ne seront retenues que si le règlement correspondant arrive par courrier au plus dans les 2 jours qui suivent !!!

Le Comité d'Organisation ne pourra être tenu responsable d'éventuelles erreurs dues à des formulaires d'inscriptions mal rédigés. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir compléter ceux-ci le plus lisiblement possible, en y indiquant l'ensemble des renseignements demandés.

Vos engagements devront être effectués **avant la date limite du samedi 26 septembre 2015** (cachet de la poste faisant foi)

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter le nombre des inscriptions afin de vous garantir le bon déroulement de cette compétition

Date limite d'inscription **Samedi 26 septembre 2015**

Tirage au sort et confection des tableaux **Samedi 10 octobre 2015**

Envoi des convocations **Lundi 12 octobre 2015**

Récompenses

Le comité s'appliquera à récompenser dignement les vainqueurs et finalistes.

Espèces pour les catégories du groupe 1

Lots ou bons d'achat pour les autres catégories notées que les bons d'achat pourront servir à l'achat de tubes de volants, grâce à notre partenaire LARDESORT !!

Un verre de l'amitié sera servi à la fin du tournoi.

Forfaits

En cas de forfait non annoncé **avant le samedi 10 octobre 2015**, les droits d'engagements resteront acquis à la Section Badminton de l'ASPTT Strasbourg.

Pour tout forfait postérieur à cette date, le Comité d'Organisation demandera tout justificatif officiel (certificat médical...) pour effectuer un remboursement.

FORFAITS : SANCTIONS ENCOURUES

Sanctions encourues par un joueur ayant déclaré «FORFAIT» après tirage au sort.

Rappel

On distingue :

1) le forfait volontaire consistant, pour un joueur inscrit :

- soit, sans raison valable ou sans prévenir, à ne pas se présenter à la compétition.
- soit à renoncer sans raison valable (force majeure) à jouer un match.

2) le forfait involontaire consistant à voir accorder une victoire par w/o à son adversaire en raison d'une absence ou retard indépendant de la volonté de l'intéressé.

Tout forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition, ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour toute première infraction et de 6 mois en cas de récidive au cours de la même saison.

Tous les cas d'absence sont consignés par le Juge - Arbitre dans son rapport, auquel sont joints, le cas échéant, les justificatifs produits. En l'absence de justificatif joint au rapport du Juge - Arbitre, l'intéressé dispose d'un délai de 5 jours pour se justifier. Passé ce délai, la sanction devient applicable de plein droit à compter de la date de l'infraction (*les mois de juillet et août ne sont pas pris en compte pour calculer la durée de l'interdiction*).

Pour la saison 2015/2016 et pour toutes les compétitions se déroulant en Alsace:

Les justificatifs d'absence doivent être envoyés soit :

- au responsable de la Commission Régionale d'Arbitrage
- au président du club organisateur de la compétition qui transmettra à la C.R.A. (*Commission Régionale d'Arbitrage*)

Pour plus de sécurité dans la réception de l'envoi, indiquez votre nom, prénom ainsi que le lieu et la date de la compétition.

Buvette

Une équipe sympathique et souriante vous accueillera aux 2 buvettes du tournoi durant tout le week-end. Vous pourrez y déguster sandwiches, salades, croque-monsieurs, gâteaux, boissons...

Hébergement

Sur demande nous vous transmettrons une liste d'hôtels de la région, et proches des 2 salles.

La remise des prix sera suivie d'un pot de l'amitié

En espérant vous voir très nombreux pour cette 7ème édition !!!